



Autorisation parental

Par Mana

Bonjour je voudrais un renseignement si quelqu'un arrive à me renseigner, parents divorcés , les enfants partent en vacances avec la maman hors territoire français, le papa est tout à fait d'accord et signe l'autorisation, mais est til obligé de lui transmettre une copie de sa carte d'identité ? Merci